

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **3 003 284**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **13 00574**

⑤1 Int Cl⁸ : **E 04 C 2/42 (2013.01), E 04 C 2/52, E 04 G 5/08**

⑫ **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

②2 **Date de dépôt** : 14.03.13.

③0 **Priorité** :

④3 **Date de mise à la disposition du public de la demande** : 19.09.14 Bulletin 14/38.

⑤6 **Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire** : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 **Références à d'autres documents nationaux apparentés** :

Demande(s) d'extension :

⑦1 **Demandeur(s)** : AXMANN SAS — FR.

⑦2 **Inventeur(s)** : MASCLET YVES.

⑦3 **Titulaire(s)** : AXMANN SAS.

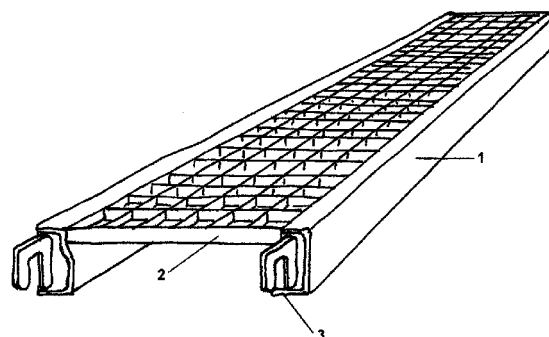
⑦4 **Mandataire(s)** : AXMANN SAS.

⑤4 **PLANCHER D'ECHAFAUDAGE EN CAILLEBOTIS.**

⑤7 Plancher de travail métallique destiné à être utilisé sur des échafaudages fixes, volants, roulants, ou sur une autre structure porteuse pour éviter l'accumulation de matières ou de résidus toxiques sur les dits planchers ou dans les composants de ces planchers.

La structure caillebotis et l'étanchéité des deux profilés latéraux et de l'intérieur des ferrures d'extrémité permettent d'éviter d'une part une surcharge sur le dit plancher et d'autre part une décontamination en fin de chantier.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à réaliser des planchers pour échafaudages, mais la présente invention n'est nullement limitée à cette utilisation et l'homme du métier saura y apporter toute variante conforme à son esprit.



FR 3 003 284 - A1



La présente invention concerne un plancher de travail métallique destiné à être utilisé par exemple sur des échafaudages fixes, volants, roulants, ou sur une autre structure porteuse, tout en évitant l'accumulation de
5 matières solides ou liquides dangereuses ou toxiques sur les dits planchers ou dans leur structure.

Traditionnellement, les planchers de travail métalliques pour échafaudages sont formés par profilage ou par pliage, pour créer, à partir d'une même tôle, une surface de travail
10 horizontale perforée supportée par 2 profils latéraux en forme de L ou de U qui reprennent la charge de travail.

Un des problèmes techniques qui se pose lors de l'utilisation de tels planchers, au cours des travaux de ravalement, de sablage industriel ou de désamiantage, est l'accumulation des
15 gravats, du sable ou des poussières d'amiante sur la surface de travail, qui n'est que très partiellement perforée. On crée ainsi une surcharge non négligeable qui peut aller, dans le cas de plateformes de grande surface, jusqu'à l'effondrement des planchers par surcharge.

20 D'autre part, les poussières sont emprisonnées dans les replis en U ou en L des 2 profilés latéraux et à l'intérieur des ferrures d'extrémité. En fin de chantier, un lavage et un dépoussiérage fastidieux sont donc nécessaires pour retirer tous ces dépôts, mais ceci n'est pas suffisant pour empêcher
25 une accumulation à l'intérieur des profilés et dans les embouts d'extrémité. En cas de poussière d'amiante ou de produits similaire de haute toxicité, le plancher reste donc durablement contaminé.

La conception du présent plancher vise à remédier à ces 2
30 inconvénients, en prévoyant une géométrie qui permet l'écoulement immédiat de sable ou de matière et la non accumulation de produits toxiques :

- d'une part parce que la surface de travail horizontale est formée par un caillebotis ouvert à mailles polygonales, par

exemple rectangulaires, ou par une structure ouverte en fil d'acier ou en profilés allégés équivalents sur lequel aucune matière ne peut s'entasser,

- d'autre part parce qu'un bouchon plastique hermétique ou un embout métallique encastré supportant les crochets du plancher ou les dispositifs de liaison s'emboite ou se fixe aux extrémités des 2 joues latérales porteuses ou des 2 profils porteurs qui sont ainsi fermés et étanches aux poussières, ce qui rend impossible l'introduction et l'accumulation de matières à l'intérieur desdits profils.

La présente invention sera mieux comprise à l'étude d'un mode de réalisation particulier, pris à titre d'exemple nullement limitatif, et illustré par les dessins annexés, qui montrent :

- 1) Un exemple de joues latérales avec profil fermé.
 - 2) Un exemple de caillebotis formant la surface de travail.
 - 3) Un exemple d'embout supportant les crochets du plancher.
- Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à réaliser des planchers pour échafaudages, et pour travaux industriels ou agricoles, mais la présente invention n'est nullement limitée à cette utilisation et l'homme du métier saura y apporter toute variante conforme à son esprit.

REVENDEICATIONS

1) Dispositif évitant l'accumulation sur une surface de travail de résidus toxiques, de gravats, de sable ou de
5 poussière d'amiante, caractérisé par des joues latérales porteuses à profil fermé (1), par une surface horizontale de travail formée d'un caillebotis ouvert (2), et par des embouts étanches à la poussière supportant des crochets (3).

2) Plancher de travail pour travaux de bâtiment ou
10 travaux industriels, caractérisé en ce qu'il comprend le dispositif revendiqué selon la revendication 1.

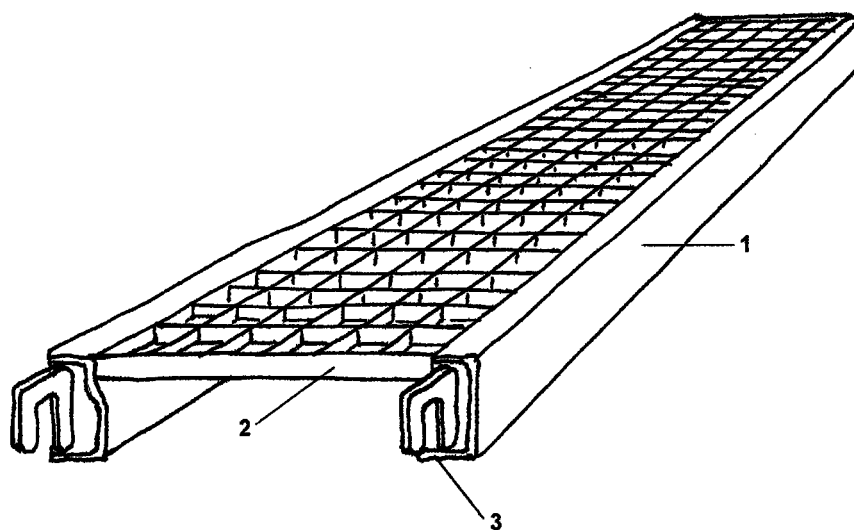


Fig. 1



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 781413
FR 1300574

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
Y	EP 0 631 026 A1 (LANGER RUTH GEB LAYHER [DE]) 28 décembre 1994 (1994-12-28) * figures 1-4 * * colonne 1, ligne 8 - colonne 2, ligne 8 * * colonne 3, ligne 36 - colonne 4, ligne 29 *	1,2	E04C2/42 E04C2/52 E04G5/08
Y	----- EP 1 921 222 A1 (LAYHER SAS [FR]) 14 mai 2008 (2008-05-14) * alinéas [0025] - [0027]; figures 7-9 * -----	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			E04G
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
31 janvier 2014		Vratsanou, Violandi	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		
		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1300574 FA 781413**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **31-01-2014**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0631026	A1	28-12-1994	AT 152800 T	15-05-1997
			DE 4321122 A1	05-01-1995
			EP 0631026 A1	28-12-1994

EP 1921222	A1	14-05-2008	EP 1921222 A1	14-05-2008
			FR 2908143 A1	09-05-2008
